



LE PETIT TRAIT D'UNION

N°73 MAI 2022

Directeur de Publication : Maire de Nouâtre

N° de permanence : 06 76 36 96 41

Site Internet : mairie-nouatre.fr

LA VIE DE LA COMMUNE

Un nouveau toboggan a été installé sur l'Espace Coluche, en remplacement de l'ancien, qui n'était plus aux normes et un lampadaire solaire a été mis à Noyers au carrefour de la VC 300 et de la VC 7, pour éclairer ce secteur dangereux.



Par ailleurs, la commune de Nouâtre a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » au début de cette année et nous avons présenté ce label aux associations sportives et à l'école de Nouâtre, ainsi qu'à l'ALSH et à la 14^{ème} BSMAT.

Cette adhésion affirme notre soutien au milieu sportif, l'objectif étant de créer des liens entre le sport et la jeunesse, et aussi de valoriser les amateurs comme les passionnés, en mettant le sport au cœur des enjeux de santé et de bien-vivre à Nouâtre.

Elle nous donne également l'opportunité de répondre à des appels à projets, notamment celui d'obtenir des financements à un projet de construction d'un futur city stade, auprès de l'Agence Nationale du Sport. D'autres projets pourront être également éligibles grâce à ce label,

comme l'étude de pistes cyclables sur notre commune.



Nous avons notamment les projets suivants :

Organiser une activité artistique ou culturelle, un moment de partage autour de la diffusion d'une ou plusieurs épreuves sportives

dans un espace du territoire (Gymnase ou en plein air,...) afin de célébrer les jeux.

Organiser une épreuve intergénérationnelle en associant les habitants, les associations, les écoles/Collège, les principaux acteurs (l'Armée,...) autour d'une ou plusieurs journées d'activités ou rencontres sportives, en incluant les personnes à mobilité réduite pendant ces événements, en favorisant l'organisation d'évènements sportifs durables et écoresponsables.

Relayer les informations liées aux jeux vers les acteurs, afficher et partager les actualités des jeux et les événements organisés sur notre territoire.

Mettre en lumière l'engagement des bénévoles des associations sportives et culturelles.

Travailler en collaboration avec les commerçants, associations, acteurs locaux.

Nous avons hâte de partager l'esprit des Jeux avec vous !

CITY-STADE

Comme annoncé dans le Petit Trait d'Union du mois de mars, la commune a le projet d'installer un city-stade ; le coût est estimé à 65 122 € et une subvention de 52 098 €, soit 80% du coût, a été demandée à l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 (voir article sur la première page).

Si, comme nous l'espérons, nous obtenons cette subvention, il y a deux possibilités pour l'implantation de cette réalisation : soit l'Espace Coluche, qui appartient à la commune, soit l'ancien terrain de tennis, à côté du collège Patrick Baudry, qui, pour le moment, est la propriété de l'armée.

Chacun de ces deux terrains a ses avantages et ses inconvénients ; la décision sera prise lors du Conseil Municipal du 17 mai.

En préalable, nous organisons, pour présenter ce projet, une

**RÉUNION PUBLIQUE
MARDI 10 MAI à 18h30
SALLE HENRI BURIN**

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

NOUÂTRE-DEMAIN

La première réunion de la nouvelle commission élargie, Nouâtre-Demain a eu lieu le 9 avril et 7 personnes (4 élus et 3 non-élus) y ont participé.

Nous rappelons que les objectifs de cette commission sont de promouvoir la commune et de préparer l'horizon 2030 avec pour ambition d'accroître la population, pour assurer notamment l'avenir de nos établissements scolaires.

Après avoir examiné les points forts et les faiblesses de la commune, la commission a pris les décisions suivantes :

Entamer une réflexion sur l'éventualité de créer un éco-quartier là où est située notre réserve foncière (derrière la rue du Moulin du Temple).

Organiser une rencontre avec les commerçants et les propriétaires d'hébergements (chambres d'hôtes et gîtes).

Établir un questionnaire QCM sur nos atouts et sur nos points à améliorer (voir document ci-joint).

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à ce questionnaire et nous vous rappelons que les réunions de cette commission sont ouvertes à toute personne intéressée.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nous n'avons toujours que très peu de candidat(e)s pour ce CMJ ; c'est pourquoi nous organisons une rencontre à la mairie (salle du conseil) le **samedi 14 mai à 10 h.** avec ces candidat(e)s et avec toutes et tous les jeunes, qui souhaitent avoir des précisions sur les objectifs et les modalités de fonctionnement du futur Conseil Municipal des Jeunes.

IMPÔTS

Pensez à déclarer vos revenus, **avant le 19 mai**, pour la déclaration papier ou **avant le 31 mai**, pour la déclaration en ligne, même si vous n'êtes pas imposables.

En effet, dans le cadre de vos démarches administratives ou pour bénéficier de certains tarifs sociaux ou de certaines aides, un avis d'imposition ou de non-imposition peut vous être demandé.

Pour toute interrogation, des agents des Finances publiques sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 0 809 401 401 (prix d'un appel local).

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À NOUÂTRE

inscrits votants exprimés	1981	1981	1988	1988
	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour
	638	638	633	633
	556 (87,1%)	581 (91,1%)	541 (85,5%)	547 (86,4%)
	539	563	517	524
	Giscard 33,4%	51,70%	Mitterrand 39,5%	56,30%
	Mitterrand 26,5%	48,30%	Chirac 20,9%	43,70%
Chirac 16,5%		Barre 19,3%		

inscrits votants exprimés	1995	1995	2002	2002
	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour
	613	613	554	554
	499 (81,4%)	494 (80,6%)	433 (78,2%)	459 (82,9%)
	486	468	419	440
	Jospin (24,3%)	48,10%	Chirac 23,4%	82,90%
	Balladur (23%)		Jospin 18,8%	
Chirac (19,7%)	51,90%	Le Pen 14,6%	17,10%	

inscrits votants exprimés	2007	2007	2012	2012
	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour
	622	622	614	614
	530 (85,2%)	544 (87,5%)	524 (85,3%)	521 (84,8%)
	523	523	511	500
	Sarkozy 33,6%	55,60%	Sarkozy 30,9%	51,60%
	Royal 23,1%	44,40%	Hollande 28,6%	48,40%
Bayrou 13,6%		Le Pen 18,4%		

inscrits votants exprimés	2017	2017	2022	2022
	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour
	612	612	595	595
	486 (79,4%)	461 (75,3%)	454 (76,3%)	438 (73,6%)
	465	408	448	413
	Le Pen 24,1%	45,10%	Le Pen 32,8%	51,30%
	Fillon 23,9%		Macron 27,4%	48,70%
Mélenchon 20,9%		Mélenchon 14%		
Macron 17,2%	54,90%			

Vendredi 6 mai à 19 h : *Les faussaires de l'histoire*, film présenté par la Maison du souvenir de Maillé au cinéma du collège.

Dimanche 8 mai : célébration de la victoire



11 h. Rassemblement Place du 8 mai
11 h 30 : Dépôt de gerbes au monument aux morts
12 h. Vin d'honneur (salle Henri Burin)

Mardi 10 mai à 18 h 30 : Réunion publique sur le projet de city-stade (salle Henri Burin)

Vendredi 13 mai à 20 h30 : cinéma de Nouâtre : *Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ?* Comédie (1h38) de Philippe de Chauveron, avec Christian Clavier et Chantal Lauby.



Ce sont bientôt les 40 ans de mariage de Claude et Marie Verneuil. Pour cette occasion, leurs quatre

filles décident d'organiser une grande fête surprise dans la maison familiale de Chinon et d'y inviter

les parents de chacun des gendres, pour quelques jours. Claude et Marie vont devoir accueillir sous leur toit les parents de Rachid, David, Chao et Charles : ce séjour « familial » s'annonce mouvementé.

Samedi 14 mai :

10 h. Rencontre Jeunes à la mairie (salle du CM)

14h/14h30 : Départ libre des **Trail et Rando**, organisés par l'APE Maillé/Marcilly/Nouâtre à l'école de Marcilly-sur-Vienne
Renseignements : 06 22 49 43 37

20 h30 : *La passation*, pièce de théâtre de Christophe Mory par le Théâtre de la Manse, au Cube à Panzoult (saison culturelle 2022 de la CC-TVV).

Dimanche 15 mai :

Brocante vide grenier

Dimanche 15 mai 2022

Espace Coluche



Buvette – Restauration
Crêpes – Manèges
Inscription et réservation
02.47.65.25.89 – 02.47.65.69.95

Mardi 17 mai à 19 h : Conseil Municipal.

DERNIÈRE MINUTE

Le remplacement du bi-mât dégradé à Noyers va coûter 1 300 € à la commune ! Nous avons déposé plainte et une enquête est en cours.

Nous espérons que le nouveau bi-mât sera respecté !